

Chapitre 4

Contextes et dépendances des processus d'accompagnement

RAPHAËL MATHEVET, MARTINE ANTONA, CÉCILE BARNAUD, CHRISTINE FOURAGE,
GUY TRÉBUIL ET SIGRID AUBERT

Un processus ComMod fait interagir des acteurs locaux, des groupes sociaux hétérogènes, aux logiques et intérêts divers, ainsi que des chercheurs et intervenants institutionnels (bailleurs de fonds, commanditaires, responsables administratifs, experts) dont les logiques sociopolitiques et le cadre biophysique d'intervention sont tout aussi variés. Le projet – intervention au sein de cette « ronde des acteurs » (Hénocque et Denis, 2001) – génère du dialogue, des confrontations, une coconstruction du problème posé, sa définition, la description et la compréhension des processus en jeu, qu'ils soient sociaux, économiques ou écologiques. La démarche peut produire de nouvelles connaissances, des moyens techniques. Les échanges qui prennent place dans les temps forts collectifs portent sur les modes d'accès et de gestion des ressources, de contrôle des pratiques, de limitation ou d'encouragement de certains effets de ces dernières. Face à la généralisation de la décentralisation et du développement communautaire, à la pluralité des acteurs, aux asymétries de pouvoirs, à la volonté de favoriser la participation des différents acteurs, à l'objectif éventuel de renforcer les capacités et les pouvoirs des acteurs locaux, quelle place donner au contexte ?

Un processus ComMod intervient dans (ou crée éventuellement) une arène d'action où des participants (individuels, organisations, représentants) interagissent dans une situation particulière qui est affectée par des variables exogènes au moment de sa mise en œuvre. Ces interactions produisent des résultats, des décisions ou des actions qui en retour affectent les participants et la situation d'action, mais aussi tout ou partie des variables exogènes (figure 4.1). La situation d'action peut être définie par : les positions des participants, les produits potentiels, les relations entre les actions et les résultats, la capacité de contrôle des participants, le type d'information générée, les coûts et bénéfices

des actions et les produits des interactions (Ostrom, 2005). La situation d'action correspond à l'espace social au sein duquel les participants interagissent. L'arène d'action ainsi définie par les participants est dépendante de facteurs exogènes susceptibles d'affecter sa structure. Ceux-ci peuvent être caractérisés par trois dimensions : la dimension institutionnelle (les règles en usage), la dimension biophysique (les attributs biophysiques en jeu), la dimension sociale (les attributs de la communauté sociale au sein de laquelle prend place l'arène d'action). Dans ce cadre d'analyse, nous considérons que les variables exogènes constituent le contexte social et environnemental, l'arène d'action définissant le contexte d'intervention. Trois ensembles de questions émergent alors : Quand et comment la démarche de modélisation d'accompagnement prend-elle en compte le contexte social et environnemental ? quand et comment prend-elle en compte le contexte d'intervention ? Et, en retour, comment la prise en considération de ces deux types de contexte affecte-t-elle la démarche et ses résultats ?

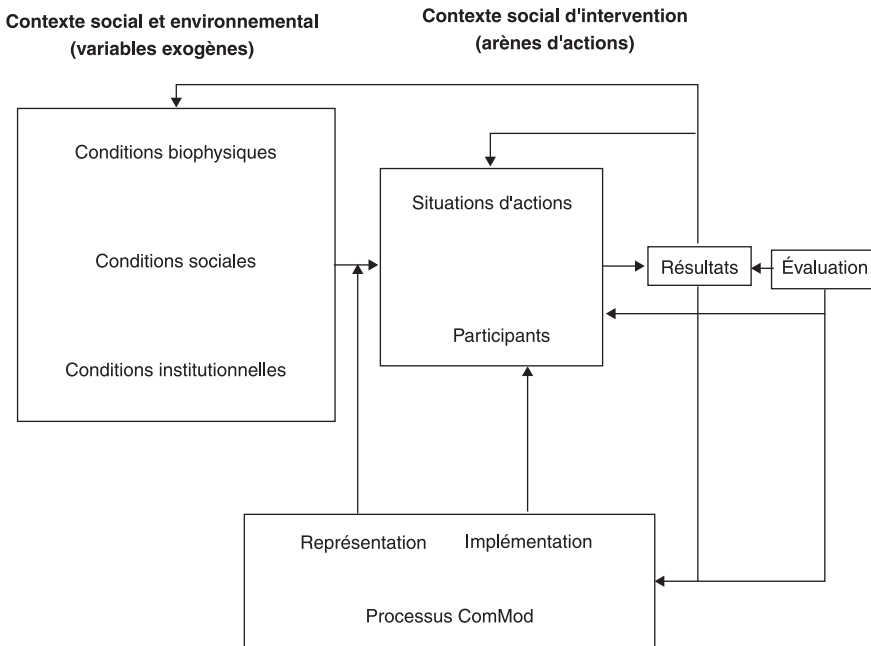


Figure 4.1. Cadre d'analyse du contexte. Adapté de Ostrom (2005).

Un processus ComMod peut être considéré comme un processus d'interactions sociales, qui prend progressivement en compte le contexte social et environnemental et qui, de par sa flexibilité, modifie ou construit le contexte d'intervention chemin faisant (encadré 4.1). Cependant, la question de savoir s'il faut étudier le contexte social et environnemental initial et le contexte d'intervention avant de débiter le processus est l'objet d'ardents débats au sein du collectif ComMod. Les opinions et les pratiques restent variées. Certains membres du collectif considèrent qu'il est important de prendre en compte ces deux contextes dès l'initialisation, lors d'études préalables à la mise en

œuvre. Cette étape initiale serait éminemment stratégique, car les choix des participants, les décisions des modalités d'interventions en dépendent et induisent le déroulement de la démarche. Être attentif à la question du contexte renvoie aux conditions de faisabilité de la démarche, au fait de savoir si elle est toujours appropriée. D'autres, au contraire, considèrent que cette prise en compte initiale est vaine en raison de sa relative subjectivité et incomplétude, un processus ComMod permettant de convoquer selon les participants les éléments de contexte nécessaires pour traiter le problème identifié et ainsi de définir, modifier et adapter l'arène d'action en conséquence.

Encadré 4.1 – Ce que recouvre généralement le contexte.

Le cadre territorial : définition du périmètre et description du site, de son environnement, découpages administratifs et fonctionnels, ressources naturelles.

Le contexte historique : histoire régionale, historique du site, historique des conflits sur le territoire concerné.

Le contexte socio-économique : dynamique démographique et foncière, dynamique des activités économiques et du chômage, dynamique des principaux équipements et infrastructures.

Le contexte culturel : degré d'inégalité, phallocentrisme, individualisme, tolérance à l'incertitude (aversion pour le risque).

Le contexte institutionnel : les politiques publiques, sectorielles, environnementales et aménagement du territoire, les périmètres des outils de gestion ; le cadre légal, les processus institutionnels, les articulations locales, régionales, nationales, internationales.

Le contexte politique : les oppositions en présence, les élections et échéances, les décideurs, les leaders d'opinion.

Les acteurs : identification des principales parties prenantes, les intérêts, les relations, l'importance et l'influence des acteurs, position dans le réseau social, asymétrie de pouvoir.

Les enjeux sociaux, économiques, politiques, environnementaux, institutionnels en lien direct ou indirect avec le projet.

Les perspectives territoriales : les grandes orientations d'aménagement et de gestion du territoire, les projets territoriaux.

D'après Cicin-Sain et Knecht, 1998 Modifié

Aussi, dans un premier temps, nous abordons la prise en compte du contexte social et environnemental et du contexte d'intervention dans les théories relatives à la gestion des systèmes sociaux et écologiques, ainsi que dans les approches participatives du développement et de la conservation de la nature. Dans une deuxième partie, les outils et méthodes utilisés pour caractériser le contexte dans les approches participatives et les processus ComMod sont présentés. Après avoir précisé la nature des matériaux analysés et la méthodologie employée, nous présentons les contextes des cas d'étude analysés, puis engageons une discussion des effets de la prise en compte ou non du contexte 1) sur la définition des objectifs, 2) sur le choix des participants, 3) sur la dynamique des projets, 4) pour la décision et l'action. Nous terminons par une mise en perspective de ces résultats.

Évolution de la prise en compte du contexte social et environnemental et du contexte social d'intervention

Évolution de l'appréhension des interactions au sein du système social et écologique

Plusieurs évolutions théoriques relatives à la gestion des écosystèmes et des ressources naturelles renouvelables militent en faveur d'une meilleure prise en compte à la fois du contexte social et environnemental et du contexte social d'intervention.

Le passage du paradigme de la stabilité, de l'équilibre comme principe régulateur des écosystèmes (Odum, 1983) à celui de l'adaptabilité conduit à considérer l'hétérogénéité spatiale et temporelle dans le fonctionnement des systèmes sociaux et écologiques, et la nécessité d'intégrer la gouvernance des espaces et des ressources. Les perturbations sont communes et répandues ; les écosystèmes sont ouverts, non linéaires et interconnectés dans le paysage (Fiedler *et al.*, 1997 ; Barbault, 1997 ; Kareiva et Wenergren, 1995 ; Holling, 2001). Des systèmes sociaux et écologiques considérés comme naturels sont en fait fortement influencés par les activités humaines à différentes échelles (Allen et Star, 1982 ; Forman et Godron, 1986 ; Callicott *et al.*, 1999 ; Folke et Holling, 1996). Le paradigme de « flux de nature » souligne la nécessité de comprendre les effets passés et présents des interactions des activités humaines et des écosystèmes (Leopold, 1949 ; Bertrand, 1978 ; Mathieu et Jollivet, 1989 ; Pickett *et al.*, 1992 ; Primack, 1993). La capacité d'adaptation dans les écosystèmes repose alors sur le maintien de la diversité génétique, de la diversité biologique, de l'hétérogénéité du paysage (Holling, 1978). Elle passe aussi par l'existence d'institutions, de réseaux qui apprennent et mémorisent la connaissance et l'expérience, créent de la flexibilité dans la résolution des problèmes et permettent d'équilibrer les pouvoirs des groupes d'intérêts (Santos, 1997 ; Berkes et Folke, 1998 ; Berkes *et al.*, 2002). Dans ce cadre de pensée l'étude et la prise en compte du contexte social et des institutions sont importantes (Folke et Carpenter, 2002 ; Gumuchian *et al.*, 2003). Le rôle de ces dernières a été particulièrement étudié par Ostrom (1990) et Berkes et Folke (1998) dans la gestion des systèmes sociaux et écologiques.

L'analyse des systèmes sociaux et écologiques est systématiquement en butte aux difficultés d'identification d'un niveau d'analyse approprié et pertinent pour traiter d'une problématique donnée (Ostrom, 2005). Réfléchir à la durabilité ou à la résilience d'un système social et écologique revient à mieux connaître les héritages pour les assumer et les transformer en « désaménageant » et « refunctionalisant » des portions de territoire (Burnouf, 2008). Cette prise en compte des héritages est facilitée par la combinaison d'outils qui permettent de disposer d'une représentation des dynamiques spatiales à différentes échelles, d'implémenter des schémas systémiques établis avec les acteurs locaux et de discuter des interdépendances spatiales, sociales et écologiques (SIG, cartographies participatives, systèmes multi-agents). Cependant, l'articulation des décisions et actions à différentes échelles spatiales et décisionnelles hiérarchisées reste difficile à représenter et à prendre en compte (Berkes *et al.*, 2002). Cela peut être lié à une définition imprécise du périmètre de la problématique et de l'étude, mais généralement cela est dû à la complexité des contextes socio-économiques des systèmes sociaux et écologiques, indéfinis quant à l'échelle, aux limites et au contenu.

Aussi plutôt que de se référer à un contexte flou, indéterminé, les conditions des actions des acteurs sont à analyser au regard de leurs représentations et croyances, et à resituer dans leur réseau social, leurs interactions avec les autres et les institutions (Ostrom, 2005 ; Raynaud, 2006 ; Bailey, 1969). Au-delà du contexte biophysique et géographique général, le contexte social se caractérise alors par (Moulaert et Mehmood, 2008 ; Nguingiri, 2008 ; Froger, 2006) (voir encadré 4.1) :

- une diversité des parties prenantes, acteurs et groupes d'acteurs, valeurs sociales, préoccupations, justifications et intérêts ;
- une pluralité des normes : officielles (étatiques), locales (dites traditionnelles ou coutumières), internationales (conventions), etc. ;
- un assemblage de centres de pouvoirs et de centres de décisions internes et externes au système considéré ;
- des « passeurs de frontières », acteurs situés à l'interface des différentes représentations, des groupes d'acteurs.

En conséquence, le changement social, l'adaptation à un environnement socio-économique et écologique mouvant s'effectue donc par la capacité des acteurs à manipuler des systèmes différents de règles, et à construire de nouvelles bases d'innovation institutionnelle sans nécessairement éliminer les anciennes (Smouts, 1998 ; Ostrom, 1990). La compréhension de la gouvernance passe alors par la compréhension des normes pratiques en vigueur (Ostrom, 1990 ; Sardan, 2001). Afin de mieux cerner ces pratiques, l'analyse du contexte sociopolitique d'ensemble associe de plus en plus une analyse micro-sociologique initiale des acteurs et des organisations locales, notamment leurs réseaux, conflits, pratiques, stratégies et intérêts (Lavigne Delville *et al.*, 2000). De même, les questions des modes d'action collective, de régulation et de contrôle, qui se mettent en place au sein des organisations en fonction de l'importance des ressources, sont étudiées (Kalaora, 2003 ; Nguingiri, 2008).

Pour cette approche, la dimension culturelle semble incontournable et est de plus en plus intégrée aux projets de recherche ou de recherche-action (Long, 1990 ; Jiggins et Röling, 2000). Le processus d'apprentissage social prenant place dans un contexte technique et social particulier, il convient de s'y adapter. Pahl-Wolst *et al.* (2008) proposent un cadre d'analyse (une perception, une rationalité, une moralité, une prescription) du contexte culturel afin de pouvoir ajuster l'implication des acteurs locaux. Il remplit quatre fonctions dans le projet : il fait découvrir une réalité qui n'est pas donnée à voir spontanément, il donne du sens à cette réalité, il fournit des jugements de valeurs et il donne des recommandations sur la prise en compte du contexte culturel des interactions des communautés locales avec leurs environnements et ressources selon la situation envisagée.

Ainsi, le contexte peut influencer la situation d'action de trois façons (Raynaud, 2006) :

- il détermine (attributs d'acteurs qui influencent la situation d'action directement) ;
- il conditionne (interventions antérieures, les marges de manœuvre de la situation d'action sont réduites du fait de variation de données exogènes à la situation d'action) ;
- il sert de référence générale (influence non précisée car diffuse).

Évolution des approches participatives

Les projets de terrain ont produit de nombreuses méthodes d'appréhension du contexte sociologique et environnemental et du contexte social d'intervention. Celles-ci, d'abord centrées sur l'expertise technique, ont évolué progressivement vers la consultation des acteurs de terrain puis vers une véritable ingénierie sociale.

En matière de développement, une première étape correspond à une représentation alimentée par le développement technique de la révolution verte des années 60. L'établissement du contexte avait alors une entrée essentiellement technique. Les experts, les chercheurs, identifiaient les variables techniques, les éléments qui pouvaient accroître sinon améliorer la productivité agricole (Lavigne Delville *et al.*, 2000). Les facteurs limitants étant alors levés par des solutions techniques, suite à un transfert de technologie plus ou moins fructueux. Après de nombreux constats d'échec de ce transfert, cette vision de la prise en compte du contexte *via* un diagnostic trop centré sur la technique a été remise en cause par de nombreux auteurs issus de la recherche en développement (Lavigne Delville *et al.*, 2000). Ainsi, dans les années 70-80, s'est construite une approche du contexte social et environnemental fondée sur une approche systémique des systèmes agraires (Collinson, 2000) qui redécouvre le contexte social, économique et culturel des agriculteurs concernés par les projets de développement. L'étude du contexte tente alors de comprendre le fonctionnement des systèmes agricoles afin d'adapter les technologies issues de la recherche aux conditions locales (Collinson, 2000). Les disciplines mobilisées sont plus nombreuses et permettent d'analyser les dynamiques socio-économiques et agro-écologiques à différentes échelles (de la parcelle, à l'exploitation, au terroir et au territoire). Malgré cette avancée, le contexte social d'intervention est peu pris en compte. La place des stratégies d'acteurs reste marginale. En dépit de la participation des populations locales aux adaptations, les choix relèvent encore grandement de la dimension technique et économique, et sont produits par les chercheurs, les experts et les décideurs centraux. Néanmoins, depuis les années 90, la généralisation du discours participatif favorise une prise en compte plus approfondie du contexte social d'intervention (Chambers, 1983 ; Chambers *et al.*, 1989). On assiste progressivement à une inversion de l'approche. Après l'usage généralisé des méthodes d'analyse rurale rapide (*Rapid Rural Appraisal*) qui permettaient de prendre en compte les opinions des populations locales afin d'ajuster davantage le transfert d'innovation au contexte local, les approches évoluent vers le diagnostic rural participatif (*Participatory Rural Appraisal*) (McCracken *et al.*, 1988 ; Chambers, 1994b). Les communautés sont mises en situation de définir leurs besoins et le diagnostic se veut le fruit d'un compromis entre les différentes parties prenantes, les experts jouant le rôle de fournisseurs de données et de facilitateurs des démarches (Sardan, 1995). Enfin, les approches étendent la participation à la planification des projets et à des actions avec des outils d'apprentissage participatifs (*Participatory Learning and Action*) où l'apprentissage tant des acteurs locaux que des chercheurs est mis en avant, et les objectifs sont définis par le collectif – non plus *a priori* – (Pretty, 1995 ; Scoones et Thompson, 1994), contribuant ainsi à la mise en capacité des acteurs (Pretty, 2003 ; De Koning, 1995).

Les approches de conservation de la biodiversité et de gestion des ressources naturelles renouvelables¹ ont connu une évolution similaire sur la même période (Pimbert et Pretty, 1997). Après avoir promu l'exclusion des populations locales de maints espaces afin de créer des aires protégées (Rodary *et al.*, 2003), ces approches considèrent l'espace de la conservation comme l'espace de la société (Mathevet et Poulin, 2006), et demandent la prise en compte du contexte social (Sardan, 1995). Les institutions coutumières sont reconsidérées et les communautés locales sont perçues comme les acteurs les plus aptes à respecter les ressources en raison de leur dépendance et de leur proximité à celles-ci (Berkes *et al.*, 1991). Les approches communautaires se développent notamment dans la gestion des ressources forestières (Ostrom, 1990) et participent à la mise en œuvre de politiques de décentralisation de la gestion des ressources naturelles aux résultats très hétérogènes.

Ainsi, depuis les années 80, et désormais sous l'injonction des bailleurs de fonds internationaux, les approches participatives se généralisent (Pimbert et Pretty, 1997). Elles reposent sur plusieurs hypothèses. Sur le plan normatif, il est considéré qu'encourager l'apprentissage social et individuel est bon pour la société et les citoyens en général (Ludwig, 2001 ; Latour, 1999). La seconde hypothèse, d'ordre substantif, considère qu'encourager la prise en compte de la pluralité des points de vue améliore la compréhension des enjeux, l'identification et la sélection des solutions adaptées (Van den Hove, 2001). Enfin, sur le plan instrumental, encourager les collaborations faciliterait grandement l'implémentation des solutions et réduirait les conflits (Brandon et Wells, 1992). Ainsi, les approches participatives permettraient de dépasser la mise en opposition de l'intérêt général et des intérêts particuliers, et de reconnaître la place de la dimension procédurale et négociée de l'intérêt général (Trom, 1999). En conséquence, la participation des populations locales permet de réduire la distance entre les visions d'expert et de profane (Callon *et al.*, 2001). Un changement de conception même des acteurs locaux s'opère alors, avec le passage d'un public uniforme (le villageois, la communauté), indifférencié, ignorant et quelquefois irrationnel à un système d'acteurs composite, pluriel, dépositaire de savoirs, de connaissances et de compétences propres liés à leurs expériences et à leurs capacités, les rendant aptes à réaliser des expertises profanes (Boy, 2003 ; Lascoumes, 2005). Ces changements sont profonds car, d'une part, ils remettent en cause les approches descendantes classiques dans la formulation et la mise en œuvre des projets et, d'autre part, ils reconnaissent la capacité des acteurs locaux à gérer eux-mêmes leurs ressources et à orienter leur développement.

Les limites identifiées

De nombreuses critiques ont été faites aux approches participatives, quant à l'insuffisante prise en compte des contextes sociaux des démarches (Reed, 2008 ; Faysse 2006 ; Salafsky *et al.*, 2002 ; Margoluis et Salafsky, 1998 ; Brandon et Wells, 1992). Parmi celles-ci, et au regard de la problématique de l'intégration du contexte social d'intervention dans la démarche de modélisation d'accompagnement, nous retenons celles qui concernent le choix des participants et les résultats de ces démarches.

¹ Fortement inspirées des techniques et visions développées dans le cadre de la recherche-développement, elles sont fondées sur le même constat des échecs des mesures de protection de la nature mises en place, et de la gestion centralisée des ressources par les États.

Le choix des participants et des modalités de leur expression

L'absence d'analyse des enjeux et des mécanismes de différenciation sociale induit des inégalités sociales marquées et des risques de manipulation par l'une des parties prenantes (chapitre 5). Ces démarches peuvent ainsi amplifier les positions des acteurs forts du système social et écologique, donnant un poids important aux acteurs dominants aux dépens des acteurs faibles ou absents. Ces asymétries de pouvoir sont à l'origine d'un accaparement des bénéfices du projet par certaines élites locales. La représentativité des participants est particulièrement discutable en situation de conflits, et elle génère des confusions dans l'intérêt de la démarche du point de vue de la mise en capacité des acteurs locaux. Enfin, des problèmes de validité de l'information recueillie fragilisent la pertinence des solutions identifiées avec ces participants.

Les limites des résultats de ces démarches

L'insuffisance d'ancrage de ces démarches dans un contexte institutionnel a trois conséquences. Ces démarches ne dépassent pas ou peu l'échelle d'intervention de la communauté, et leurs effets se réduisent une fois l'intervention achevée. Elles engendrent une certaine frustration des parties prenantes qui, après avoir identifié soit les problèmes soit les solutions à ces problèmes, ne peuvent les résoudre en raison des interdépendances avec les autres niveaux de décision politique ou de fonctionnement écologique. Enfin, il existe une tendance à ne pas aborder les causes réelles de la situation mais seulement les effets de ces dernières, en l'absence de remise en cause des fondements des inégalités et des rapports sociaux. L'absence d'état des lieux détaillé aboutit donc souvent à un risque de ne pouvoir garantir ni l'intégration des différents niveaux de décision ni des processus plus équitables (Holmes et Scoones, 2000).

L'enjeu de la définition du contexte social est donc de mieux formuler la mise en œuvre du processus d'intervention sociale, ou de mener une réflexion sur les relations de cause à effet au sein du système social et écologique étudié. Cependant, l'analyse du contexte ne se limite pas à une description du territoire et des différentes parties prenantes (cadre 1, figure 4.1), elle permet de définir également la situation d'action au tout début du projet (cadre 2, figure 4.1). La démarche de modélisation d'accompagnement a-t-elle pour origine un conflit, un problème identifié, un projet de territoire, une dynamique locale de dialogue territorial ? S'il s'agit d'un conflit ou d'un problème, qui l'a identifié, comment a-t-il été qualifié ? Dans tous les cas, l'attention portée aux initiateurs et au démarrage de la démarche, contribue à positionner de façon explicite ses enjeux et ses objectifs au sein de la situation d'action.

Le contexte dans la démarche ComMod

Les sections précédentes ont montré comment les conceptions du contexte avaient évolué en particulier comment le contexte social était désormais considéré comme hétérogène et hiérarchisé et non uniforme, et comment les réseaux d'individus en interactions, les institutions, les asymétries de pouvoir étaient mis en avant comme facteurs explicatifs. Cette évolution permet de clarifier les relations de causalité. Après avoir présenté les éléments empiriques et théoriques qui militent en faveur d'une prise en compte du contexte dans une approche participative, il convient à présent d'étudier la

place du contexte social et environnemental et du contexte social d'intervention dans la modélisation d'accompagnement.

Outils et méthodes utilisés pour la prise en compte du contexte social

De façon complémentaire à une revue de littérature sur le problème identifié, et le terrain du projet, quelques techniques et méthodes sont couramment utilisées dans les processus ComMod pour définir le contexte social et environnemental et le contexte social d'intervention (encadré 4.2).

**Encadré 4.2 – Exemples de méthodes utilisées dans ComMod
pour caractériser le contexte social et environnemental
et le contexte d'intervention initial.**

Diagnostique des systèmes agricoles avec une entrée système de production (exemple : Mae Salaep)

Méthode PACT (exemple : Nan)

Analyse d'acteurs (exemple : AguAloca)

Analyse des règles (foncier, droit d'usage, cadre IAD et 4R 'rights, responsibilities, return, relationships', exemple : Domino)

Il s'agit de prime abord de rencontrer les acteurs locaux (les plus faciles d'accès dans un premier temps) lors de réunions avec les leaders locaux, les officiels, puis les autres parties prenantes afin de lever sinon réduire la suspicion éventuelle en expliquant les raisons du projet (Mikkelsen, 1995). Construire la confiance et des relations aisées nécessite d'être attentif au choix des lieux et du moment des rencontres, afin que cela soit le plus convenable possible pour les parties prenantes (Jackson et Ingles, 1998). Par la suite, des entretiens semi-directifs exploratoires permettent de cerner la situation, les grands enjeux et les principaux acteurs (Margoluis et Salafsky, 1998). Des entretiens avec des personnes ressources qui disposent d'un savoir particulier sur le sujet et le terrain d'intervention sont souvent très riches d'enseignements – bien que leurs opinions ne soient pas forcément représentatives (Jackson et Ingles, 1998). Les entretiens semi-directifs peuvent être utilement complétés par une observation participante, des visites sur le terrain en compagnie des personnes ressources afin de déterminer les usages des milieux, discuter de qui les utilise et quels sont les grands changements observés (Guijt, 1999). Enfin, la cartographie participative avec les parties prenantes permet de clarifier les enjeux, les intérêts – notamment relatifs au foncier –, l'usage ou les problèmes environnementaux. Les méthodes sont nombreuses (Mikkelsen, 1995), elles sont également mobilisées dans des analyses d'acteurs (Grimble et Wellard, 1997 ; MacArthur, 1997) qui ont pour objectif, d'une part, d'identifier les acteurs clés au regard d'un problème donné, une situation ou un projet particulier et, d'autre part, de préciser les intérêts respectifs de ces différents acteurs et la nature de leurs interactions (Allen *et al.*, 2002). Ces analyses initiales permettent ainsi d'identifier la manière dont les intérêts des différents acteurs est susceptible d'affecter le déroulement du processus, c'est-à-dire de concourir à son succès ou de l'interrompre rapidement (Margoluis et Salafsky, 1998). Elles fournissent de précieuses informations pour juger de la faisabilité de la mise en œuvre de la démarche.

Classiquement, une analyse d'acteurs permet d'identifier des individus, des groupes sociaux et organisations dont les pratiques ou modes de vie sont susceptibles d'être affectés par le projet. Elle révèle qui a de l'influence ou qui est capable d'influencer le projet et sa dynamique. Cela comprend évidemment ceux qui peuvent s'inscrire facilement dans le processus, comme ceux qui risquent de s'y opposer. Il est quelquefois utile de distinguer les parties prenantes qui bénéficieront directement du processus, de celles qui seront impliquées dans le processus mais pas nécessairement bénéficiaires et de celles éventuellement intéressées par les produits du processus mais qui ne sont pas directement impliquées ou concernées (Margoluis et Salafsky, 1998). Quelles sont les attentes ? Pourquoi participer au processus ? Quels sont les bénéfices qu'elles pourraient en retirer ? Quelles sont les implications possibles ? Quelles sont leurs capacités à participer ? Quels sont les conflits d'intérêts ? Quelles sont les attitudes envers les autres parties prenantes ? À ces questionnements peuvent être ajoutées d'une part, une évaluation des effets du processus (positifs, négatifs, neutres ou incertains) sur chacun des intérêts identifiés et, d'autre part, une définition des priorités d'implication des acteurs selon leur niveau d'influence et leur pouvoir, dans le cadre notamment d'une approche stratégique de la participation.

D'autres analyses se focalisent davantage sur l'analyse des institutions (Ostrom *et al.*, 1994). Il s'agit alors d'analyser les situations d'action et les acteurs en se concentrant sur les règles en vigueur et la manière dont elles sont conçues et appliquées (Babin *et al.*, 1999). Au côté de l'analyse institutionnelle du développement proposée par Ostrom *et al.*, (1994), la méthode des 4R (*rights, responsibilities, return, relationships*) (Vira *et al.*, 1998 in Barnaud, 2008) complète l'analyse d'acteurs classique par des informations sur les droits d'accès et d'usage (*rights*), les types et niveaux de responsabilités dans la gestion des ressources (*responsibilities*), les revenus susceptibles d'être retirés des ressources (*returns*), et enfin les relations entretenues avec les autres parties prenantes (*relationships*). Lorsque l'objectif du projet ou le problème n'a pas été identifié par le mandataire de l'approche ou dans des travaux antérieurs, il peut être judicieux comme l'a mis en œuvre Barnaud (2008) de mobiliser la méthode de conciliation proactive (*Pro-Active Conciliation Tool*) proposée par Jésus (2001). Celle-ci présente l'intérêt d'avoir pour objectif de définir justement le problème que les parties prenantes souhaitent voir abordé. Autre intérêt, cette méthode permet d'analyser les acteurs en fonction de leurs propres perceptions et de leurs interactions. Ce qui peut rendre plus aisé par la suite l'analyse des effets des approches participatives en termes d'apprentissage et de négociation à partir des changements observés sur le plan des perceptions des enjeux et des autres acteurs ainsi que des interactions, mais aussi de la perception du futur par les acteurs (Jésus, 2001).

Ces analyses d'acteurs alimentent grandement l'analyse de la situation initiale et facilitent la prise en compte des jeux de pouvoir. Elles permettent ainsi d'évaluer la faisabilité de la démarche, mais aussi de limiter les risques d'effets non souhaités en termes d'interactions sociales et de rapports de forces.

Matériaux et méthode

Le contexte social et environnemental des expériences analysées est caractérisé à partir des canevas de chaque cas d'étude. Or, la diversité de ce matériel reste vaste. Certains auteurs ont inclus dans leur canevas tout ce qui était connu sur le terrain concerné pour que quiconque lisant le canevas sache à quoi ce terrain correspond. Mais

la majorité s'est contentée de préciser ce qui est nécessaire pour comprendre le processus ComMod mis en œuvre. De ce fait, cela limite grandement l'harmonisation des données pour une analyse détaillée des contextes. Nous nous contentons donc de caractériser sommairement ces derniers à partir du travail de compilation réalisé par Étienne (2008).

Pour analyser les effets du contexte sur la démarche et les résultats, nous nous sommes fondés sur les rapports d'évaluation de 18 cas d'étude. Ces évaluations externes relèvent souvent d'une reconstruction du processus à partir d'entretiens semi-directifs des chercheurs. Afin de collecter des informations plus précises quant à la prise en compte du contexte initial et son influence dans le processus, nous avons réalisé une enquête complémentaire auprès des concepteurs ou évaluateurs de 13 des 18 cas d'études évalués.

Ainsi, au risque de passer à côté de certains éléments et de grossir le trait de certains autres, nous soulignons que nous tentons ici, malgré l'absence d'une grille de recueil de données suffisamment précise sur la thématique du contexte, de retenir les éléments pertinents et non de porter un jugement de valeur sur les expériences ainsi étudiées.

Une diversité de contextes sociaux et environnementaux

Il s'agit de donner à voir la diversité des situations dans lesquelles se sont déroulées les cas d'étude. Près de la moitié ont été mis en œuvre dans des pays avancés ou développés, et font suite à des projets de recherche ou de développement antérieurs. La moitié porte sur des enjeux de conservation du patrimoine naturel (habitats, espèces emblématiques, diversité génétique) ou de maîtrise de risques naturels (érosion, incendies de forêt). Huit études portent sur la gestion de l'eau et quatre sur des problèmes de productivité agricole ou cynégétique. Quatre études de cas sont la conséquence directe d'un programme de recherche ancien fortement implanté sur un territoire donné, sept sont liées à des projets d'aménagement et douze ont été associées à la mise en place de politiques publiques. Pour ces dernières, deux tiers traduisent des décisions prises au niveau national (décentralisation, création de parc national, diffusion de cultivars) et un tiers au niveau local (schéma de gestion de l'eau, protection des sols). Pour les sept autres études, il est essentiellement fait référence à des changements d'usage (déprise agricole, privatisation des terres) qui ont amené à se poser la question du devenir des territoires concernés. Presque la moitié des études de cas concerne des conflits sur l'accès aux ressources ou sur le partage d'un territoire entre activités économiques, activités de loisirs et conservation de la nature. L'autre moitié mentionne l'importance de la présence de différents groupes sociaux ou du mode d'organisation des sociétés locales dans la question à traiter. Enfin, cinq études de cas s'intéressent prioritairement aux pratiques « traditionnelles » des acteurs locaux (élevage, usage de l'eau).

En ce qui concerne les échelles et les niveaux de résolution utilisés, les études de cas portent pour moitié sur des territoires clairement délimités et pour moitié sur des espaces aux limites floues. Selon la question posée, le niveau d'organisation retenu passe de l'entité biophysique ayant le plus de sens dans la fonctionnalité du système (agglomération, delta, bassin versant, géoterroir) à des entités administratives sur lesquelles soit s'appliquent les politiques publiques, soit sont disponibles les données statistiques. Ce dernier niveau peut se réduire à une commune ou couvrir l'ensemble d'un département. Le grain de résolution choisi pour aborder la question est très variable et il arrive que des grains différents soient pris en compte dans une même étude de cas, l'unité de l'exploitation est très souvent mobilisée.

Prise en compte du contexte et ses conséquences

Cette section a pour objectif de tenter d'explicitier les relations entre la connaissance du contexte social et environnemental et du contexte d'intervention et la mise en œuvre d'un processus ComMod.

Une diversité de formulation de la demande sociale à l'initialisation du processus

Plus de la moitié des cas d'étude ont été portés presque exclusivement par des chercheurs, même si le travail de ces derniers n'est possible que s'ils trouvent des alliés et des relais locaux, au-delà des cercles académiques. Sinon, ce sont généralement des institutionnels qui se sont directement impliqués, ou, plus rarement, des ONG ou des associations.

Deux cas de figure sont ainsi observés :

- une demande relativement précise peut être formulée par un commanditaire, souvent une collectivité, une autorité locale ou centrale. Ce mandataire dispose généralement d'une légitimité légale pour traiter la problématique ;
- une demande sociale plutôt floue, sans collectif identifié au préalable pour traiter de la problématique généralement définie par une équipe de chercheurs, soit dans un contexte de recherche strict, soit en liaison avec la mise en œuvre d'une politique publique.

Dans le premier cas, des acteurs locaux peuvent demander directement à un chercheur de réaliser un travail en lien avec une problématique les concernant. C'est le cas par exemple du projet conduit pour le Parc national des Cévennes au cours de l'année 2000. Préoccupés par la fermeture des milieux et la menace qu'elle faisait peser sur la majorité des enjeux patrimoniaux identifiés sur le territoire du causse Méjan, les agents du service scientifique ont demandé à un chercheur de mener une étude prospective. Ce dernier leur a alors proposé de mettre en place une démarche de modélisation d'accompagnement avec l'ensemble des acteurs locaux afin de prévoir l'évolution de ce territoire en fonction de différentes stratégies d'aménagement tout en intégrant simultanément des enjeux patrimoniaux et productifs, et en facilitant la concertation entre eux (Étienne *et al.*, 2003). Lorsque la démarche de modélisation d'accompagnement a été conduite avec succès en réponse à une question dans un lieu particulier, on assiste dans certaines situations à une sorte d'essaimage *via* l'émergence d'une demande de la mise en œuvre de l'approche portée par les acteurs locaux. Cela est particulièrement bien illustré par l'expérience menée par la Société civile des terres du Larzac, dans le prolongement de celle menée sur le causse Méjan (voir fiche Larzac en annexe). Dans d'autres situations, les restitutions d'une étude de cas peuvent amener plusieurs organismes à solliciter des adaptations de ce type de démarche à des problématiques proches. Ainsi, suite au projet SylvoPast (Étienne, 2003) en 2000 en réponse à une sollicitation du ministère de l'Agriculture autour des aménagements sylvopastoraux et de la prévention des incendies de forêt, la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF) du Gard a proposé au chercheur ayant conduit cette étude d'adapter ce jeu à la problématique de la prévention des incendies de forêt à l'interface entre zones urbanisées et zones naturelles (voir fiche Nîmes-Métropole en annexe).

Dans le second cas, ce sont les commodiens seuls ou associés à d'autres chercheurs qui ont proposé aux acteurs locaux de mettre en place ce type de démarche par rapport

à un enjeu local identifié par les chercheurs eux-mêmes, mais susceptible de mobiliser également les acteurs locaux. Les chercheurs s'intéressent alors le plus souvent à un cas particulier en lien avec leurs thématiques de recherche. Ils peuvent aussi être intéressés par la mise en œuvre de cette démarche dans un pays ou une situation qu'ils n'avaient pas rencontrés jusqu'à présent. Dans certaines études, ces deux types d'intérêt peuvent se conjuguer. Ainsi le premier processus ComMod mené à Mae Salaep (voir fiche Mae Salaep en annexe), qui portait sur l'analyse des interactions entre le risque de dégradation des terres et la diversification agricole avec l'objectif de réduire ce risque à l'avenir, a permis aux chercheurs impliqués non seulement de valoriser les données issues de plusieurs années de travaux de terrain sur la situation agraire et les risques d'érosion des sols, mais aussi d'avoir l'occasion de tester la démarche de modélisation d'accompagnement en Thaïlande (Barnaud *et al.*, 2006a ; Trébuil *et al.*, 2005).

Quels que soient les cas évoqués précédemment, les influences respectives du commo-dien et des autres porteurs de projet pour traduire une éventuelle demande en questions abordables par la modélisation d'accompagnement sont très variables, et ce d'autant plus que la demande n'est pas toujours clairement exprimée. Dans bon nombre de situations, le chercheur doit faire un effort de traduction, de déconstruction des attentes des acteurs locaux, pour ensuite coconstruire avec les parties prenantes cette demande.

Une diversité de prise en compte du contexte initial

Dans les trois quarts des cas d'étude, le contexte initial est pris en compte et cadre la démarche (c'est-à-dire la définition des objectifs, le choix des participants et du dispositif participatif). Un processus ComMod mené en situation de mélange de cultures dans des pays pauvres, en développement ou émergents, est couramment précédé d'une analyse initiale du contexte social d'intervention – souvent issue de travaux de recherche antérieurs menés sur le même terrain. Cette analyse est fréquemment approfondie au niveau des acteurs locaux et du fonctionnement biophysique, mais semble moins détaillée pour ce qui relève des institutions et processus décisionnels au-delà de l'échelon local. Pour le quart restant, généralement situé dans les pays avancés et développés, les éléments du contexte sont essentiellement identifiés durant le processus ComMod et intégrés progressivement dans la situation d'actions selon les besoins apparus lors des différentes étapes.

Sur les 13 études de cas où nous disposons davantage d'éléments sur la prise en compte du contexte, seulement deux expériences ne faisaient pas suite à des travaux antérieurs de recherche ou de développement. L'une s'est traduite par une approche très encadrée (étude du contexte initial très approfondie et orientant très fortement le processus), l'autre par une approche progressive mais objet d'un mandat par une collectivité territoriale.

Sur quatre études de cas faisant l'objet d'un mandat par une collectivité ou une autorité, une seule prend progressivement en compte le contexte ; pour deux autres le contexte oriente la démarche et pour la dernière il la cadre très fortement. Lorsque les études sont initiées par les chercheurs, la proportion d'étude où le contexte est considéré comme un cadre change peu (55 %), mais les approches où le contexte est d'emblée très étudié progressent (33 %) aux dépens de l'approche progressive du contexte (11 %). Quel que soit leur objectif, que des conflits soient ou non identifiés au début de la démarche, le contexte initial est considéré dans la grande majorité des études de cas comme contraignant ou très contraignant. Dans les trois quarts des études de cas, le terrain ou

la problématique sont plutôt bien connus des concepteurs et animateurs du processus ComMod et, lorsque ce n'est pas le cas, cela conduit à des analyses de contexte plus approfondies.

Dans les cas très contraints, l'analyse initiale du contexte socio-économique est très approfondie, ainsi que l'analyse des acteurs, par contre le contexte biophysique est bien connu mais moins fouillé que les autres dimensions. Dans les processus où le contexte reste important à définir, le contexte social et environnemental est très approfondi mais l'analyse du contexte d'intervention est plutôt sommaire. Dans les deux cas, en cours de processus, un suivi-évaluation des relations de pouvoir est généralement mis en place, même de façon sommaire. Enfin, en situation de prise en compte progressive du contexte, on remarque que l'on peut débiter le processus ComMod sans aucune connaissance préalable du contexte biophysique mais que, dans les deux cas, on dispose d'une analyse succincte du contexte socio-économique.

Pour nous résumer, le contexte est pris en compte et cadre la démarche dans la plupart des études de cas, que celles-ci soient l'objet d'un mandat ou non. De plus, au regard de la grande diversité de prise en compte du contexte, la décision de définir le contexte initial en profondeur (et d'utiliser les connaissances ainsi acquises pour orienter la démarche) relève, semble-t-il, plus de la posture du chercheur (chapitre 5) et de l'existence d'études antérieures, que de sa proximité avec la problématique ou le terrain d'intervention. Remarquons qu'il semble que cette familiarité puisse entraîner une prise en compte implicite du jeu et des asymétries de pouvoir (chapitre 5).

Nous allons à présent tenter d'analyser les conséquences de la prise en compte du contexte à l'initialisation du processus ComMod. Cependant, pour des raisons d'hétérogénéité à la fois des études initiales et des rapports d'évaluation, nous ne pouvons pas toujours distinguer les effets de cette prise en compte sur les résultats et la démarche. Aussi, nous proposons de retenir les principales conséquences mentionnées dans les rapports d'évaluation, lorsqu'un lien explicatif peut être établi avec la prise en compte ou non du contexte.

Conséquences sur la définition des objectifs du projet

L'analyse du contexte initial a influencé notablement la définition des objectifs du processus ComMod. Ainsi, par exemple, pour les concepteurs de l'expérience Domino à La Réunion, une telle analyse a donné lieu à une véritable étude de faisabilité de mise en œuvre du processus. Pour les autres cas, ce type d'analyse a permis, dans le cas d'un mandat porté par une collectivité comme dans celui du portage exclusif par les chercheurs, d'affiner les objectifs des projets, de les reformuler et de préciser la nature des conflits ouverts ou latents. Seule l'expérience de Nîmes-Métropole n'a pas fait appel à une analyse préalable avant de préciser l'objectif de la démarche, bien qu'un stage réalisé par un membre de l'administration porteuse du projet ait, dans les faits, grandement participé à établir les enjeux et caractériser les principaux protagonistes de la problématique.

Malgré ce constat général, il apparaît dans plusieurs évaluations que les objectifs des projets ne sont pas toujours très clairs pour les acteurs impliqués. Les projets de recherche non suivis d'action concrète *via* un projet de développement sont souvent à l'origine de cette confusion. L'identification de la question de recherche-développement est habituellement établie en amont de l'approche ComMod par (ou avec) un mandataire institutionnel, ou suite à une étude antérieure. Dans ce cas, la problématisation

institutionnelle de l'enjeu semble dominer tous les autres enjeux (relations au territoire, usage, etc.), l'approche ne permettrait pas toujours une mise en cause de cet objectif initial, ni de faire des parties prenantes de véritables acteurs capables de définir leurs questions pertinentes et les connaissances à mobiliser. Dans le cas du projet AguAloca par exemple, si les associations de quartier n'ont pu intervenir au niveau de la problématisation, elles ont néanmoins identifié de nouvelles questions relatives à la gestion des ordures, la spéculation foncière ou encore les difficultés financières qu'elles rencontrent pour pouvoir améliorer la situation.

A posteriori, il ressort des cas d'étude que l'analyse du contexte initial permet d'identifier le champ des questionnements et des problèmes, de définir des objectifs réalistes au projet, et donc de limiter le risque d'échec du processus.

Conséquences sur le choix des participants

L'identification et la sélection des participants est importante au regard de la transparence de la démarche, de leur représentativité et légitimité. On distingue classiquement quatre modes de sélection des participants (Steyaert et Lisoir, 2005) :

- ouverte sur la base du volontariat. Participe qui veut pour une implication la plus large possible ;
- représentative. Sélection des participants représentant un point de vue, un système de valeurs, des connaissances des différents groupes d'intérêt ;
- démographique. Détermination d'un échantillon représentatif de la population ;
- contrainte. Nombre de participants acceptable selon les méthodes et outils employés.

Dans les canevas et les rapports d'évaluation, les critères de sélection des participants aux différentes étapes de la démarche sont peu abordés – même lorsque le contexte initial a été particulièrement détaillé et pris en compte. Les participants sont choisis pour leur connaissance du système, ou leur influence sur celui-ci, par les chercheurs et les institutionnels porteurs du projet. Les participants sont généralement invités en tant que représentants d'autres acteurs dont les intérêts sont communs au regard du problème traité. Ils ne sont cependant pas pour autant des représentants reconnus et désignés par les acteurs de la même catégorie socioprofessionnelle par exemple. Aussi, dans le cas où le processus s'inscrit dans une démarche de prise de décision collective, il sera nécessaire d'élargir les discussions à l'ensemble des acteurs (Barnaud, 2008).

Lorsque l'étude préalable du contexte a été fouillée, en Thaïlande en particulier, l'invitation des participants se fonde sur une sélection nominative après enquête. Par cette sélection, on recherche un équilibre des catégories socio-économiques et des catégories d'enjeux mais on s'appuie également sur le critère de la capacité d'expression des protagonistes, notamment des marginaux, en fonction des rapports de force locaux analysés au préalable. Le choix final des participants est ensuite discuté entre chercheurs et autorités. Dans d'autres situations, le mandataire (ou quelques personnes ressources) désigne des personnes qu'il connaît. Les acteurs peuvent ainsi être choisis de proche en proche par les chercheurs et le réseau des institutionnels impliqués dans le projet (par exemple à Vendres, en Pays de Caux, à Nîmes-Métropole). Lorsque les participants sont retenus pour leur caractère représentatif que ce soit par les chercheurs seuls ou avec les porteurs du projet, il s'avère nécessaire de s'interroger sur leur représentativité. Si l'élargissement du cercle de travail peut se faire sur proposition des experts ou parties prenantes conviés à une première réunion, les choix semblent discutables et remis en question *a posteriori*

par quelques acteurs dans plusieurs projets. Ainsi, dans le cas de Nîmes-Métropole, une partie prenante s'interroge sur l'absence d'un acteur comme l'Office national des forêts alors que le système social et écologique considéré concerne grandement la gestion forestière et que l'expertise de cette institution lui semble indiscutable ; d'autres s'interrogent sur la surreprésentation des chasseurs, l'absence d'aménageurs lors de la phase de coconception, ainsi que des habitants et des associations.

Au Brésil, comme dans d'autres pays où coexistent des gens très fortunés et des personnes qui vivent dans une grande précarité, les relations entre les services de l'État et les populations sont teintées de paternalisme d'un côté et de clientélisme de l'autre. Les exclus, les personnes sans affiliation, ne sont évidemment pas touchés. On peut également s'interroger sur la représentativité des associations de quartier dont une des caractéristiques est qu'elles héritent de collectifs mis en place sous la dictature pour assurer la distribution de paniers alimentaires et exercer un certain contrôle social. Ainsi, pour AguAloca, les acteurs choisis sont essentiellement des institutionnels des structures de gestion de l'eau et une ONG environnementale ; pour Ter'aguas, il s'agit essentiellement des représentants des services municipaux, associations professionnelles de santé publique, ONG et associations de quartier, adoptant fréquemment des postures militantes, engagés dans des actions d'éducation et de soutien en faveur des populations défavorisées installées dans les zones de captage. Seules les personnes les plus motivées et déjà mobilisées ont donc été touchées par le projet. En conséquence, les exclus sociaux n'ont pas été approchés, alors qu'ils sont les premiers concernés.

Dans le cadre du projet réalisé à Tarawa, l'analyse de contexte s'est focalisée sur les acteurs locaux, mais semble-t-il n'a pas véritablement considéré le contexte institutionnel en amont. Cela c'est traduit par l'absence d'acteurs clés : les représentants du gouvernement, membres du comité de pilotage du projet Saphe et des bailleurs de fonds, qui n'ont pas tenu compte des produits du travail, désireux de faire avancer le projet selon le calendrier initial. L'absence de confiance dans l'approche de la part de ces « grands décideurs » en serait la cause. Les concepteurs de la démarche et l'évaluateur considèrent *a posteriori* qu'il aurait fallu les impliquer pour qu'ils s'approprient la démarche et ses résultats. Contrairement à cette situation délicate, le projet Domino à La Réunion a identifié les acteurs à partir d'une analyse institutionnelle importante. Cependant, l'équipe a rencontré des difficultés pour trouver des acteurs clés relatifs aux principaux enjeux identifiés. *A contrario* dans le cas de Domino au Sénégal, des acteurs clés ont été choisis mais les conflits anciens ont resurgi en faveur de débats sur la légitimité des représentants d'acteurs mettant en discussion les dimensions ethniques et économiques des enjeux fonciers.

Ces quelques exemples montrent que la question du choix des participants est difficile à expliciter *a posteriori* et reste une étape délicate du processus. Les analyses initiales permettent d'identifier les acteurs clés, les intérêts, les conflits potentiels, de définir le dispositif participatif, mais il est encore quelquefois difficile de montrer une relation de cause à effet *a posteriori* entre le choix des participants et l'analyse. Le choix des participants est un compromis entre représentativité et disponibilité des acteurs. Dans ce cadre, la cooptation est relativement fréquente et advient dans les réseaux des chercheurs ou des mandataires du processus. Dans d'autres cas, choisir des représentants des associations à la place des habitants est souvent le fruit d'un compromis entre représentativité, représentation et interface avec les acteurs directs. La prise en compte du contexte social

initial aide grandement à clarifier le choix des participants mais ne garantit pas que les personnes choisies soient les plus pertinentes *a posteriori*, et quelles se mobilisent pour le projet. Malgré cela, il ne semble pas, d'après les évaluations disponibles, que les processus ComMod analysés soient remis en cause par les participants. Si des risques d'instrumentalisation sont mentionnés, ils ne seraient pas, à l'aune de ces études de cas, très tangibles.

Conséquences sur la dynamique du projet

L'identification initiale de conflits a permis d'adapter le déroulement de chaque processus ComMod en sélectionnant progressivement, et pas nécessairement de façon simultanée, les participants aux séances de jeu de rôles comme dans le cas des travaux réalisés dans le projet Ter'aguas au Brésil. Il en va de même dans le cas de Domino à La Réunion. Alors que l'étude initiale du contexte avait identifié les acteurs à associer aux étapes de conception du modèle, il n'a pas été possible pour des raisons techniques de les intégrer tous en même temps. Le processus a donc progressivement associé les différents acteurs dans différents ateliers de définition du problème, de sa représentation et de sa discussion. Cela a pu entraîner des frustrations chez certains participants. De plus, l'existence de clivages importants entre certaines personnalités ayant des intérêts divergents – pas clairement identifiés initialement – a conduit à un déséquilibre dans le traitement de la problématique au profit des acteurs les mieux structurés.

De façon analogue, dans le cas du processus ComMod mené sur des enjeux de qualité de l'eau et d'infrastructures hydrauliques en Afrique du Sud, les intérêts des usagers domestiques et ceux des petits fermiers n'ont pas été traités (voir fiche Kat Aware en annexe). Le niveau social et d'éducation a fortement influencé l'implication des acteurs locaux dans cette expérience. Les grands exploitants agricoles étaient plus familiers de la modélisation et davantage capables de discuter des enjeux. L'étude du contexte initial n'avait pas considéré ces dimensions qui relèvent des asymétries de pouvoir et de connaissances. Ainsi, l'équipe a conclu que le modèle et le jeu de rôles étaient finalement davantage utiles pour discuter les besoins des grands exploitants plutôt que de traiter l'ensemble des enjeux autour de la répartition de la ressource en eau.

Dans le cas de Domino au Sénégal, les analyses initiales avaient permis de définir un comité d'utilisateurs selon des critères à la fois de représentativité et de disponibilité, mais les acteurs qui se sont rendus disponibles n'étaient pas forcément les plus représentatifs. Chemin faisant, le processus a permis néanmoins de rééquilibrer le collectif et d'intégrer des acteurs initialement marginaux.

Dans les études de cas asiatiques, la prise en compte du contexte initial a permis également d'adapter la démarche. Ainsi dans le cas de Lingmuteychu, l'analyse initiale a sélectionné deux villages dont le conflit mutuel était représentatif d'enjeux existant dans l'ensemble du bassin versant. L'exemplarité de la première boucle du processus ComMod, considérée localement comme une réussite avec ces deux premiers villages, a permis lors d'une seconde boucle d'agrandir le projet à tous les autres villages du bassin versant.

Dans le cas de Nan, l'analyse initiale du contexte a permis une plus grande connaissance des personnes et de sélectionner les participants avec le chef du village ; elle a également facilité l'établissement d'une méthode de travail afin de prendre en compte des rapports de force entre le parc national et les villageois. En d'autres termes, l'analyse du

contexte a renforcé l'assise des acteurs en position de faiblesse par rapport aux acteurs très influents pour les amener progressivement à participer. Le processus a donc été amorcé par des réunions internes au village sans les agents du Parc national afin que les villageois puissent échanger leurs points de vue sur la question du parc et définir une stratégie. Une autre réunion a réuni les agents du parc, sans les villageois, afin qu'ils puissent débattre également entre eux de la problématique. Enfin, un atelier a rassemblé l'ensemble des protagonistes. Chacun a pu réfléchir en amont sur la problématique et les participants ne pouvaient pas se retirer des débats sur les accords possibles avec l'argument de devoir en discuter au préalable avec les membres de sa communauté et de son institution.

Dans le cas de Mae Salaep, le contexte social d'intervention a été réévalué à la fin de chaque étape et a servi, de la même manière que dans le cas de Nan, à ajuster la méthode et le choix des participants aux différents ateliers. Ainsi, c'est lors de la troisième boucle du processus ComMod que les acteurs représentant des institutions de niveau d'organisation supérieur au village ont été intégrés dans le processus, à la demande des villageois qui avaient besoin d'être mis en confiance (progressivement durant les deux premières boucles) avant de participer à une telle rencontre (Barnaud, 2008). L'analyse initiale a également facilité, dans ce cas d'étude, l'identification d'un leader religieux, alliant charisme et respect de la communauté, capable de rassembler les villageois autour d'un projet commun. Les concepteurs et les évaluateurs de cette expérience ont considéré que l'identification et l'inclusion de cet acteur dans le processus ont été déterminantes. Par son statut et son réseau social, il a été un acteur porteur de changement, suscitant la participation de certains groupes sociaux, et garantissant partiellement le succès du projet.

Conséquences pour la décision et l'action

La plupart des processus ComMod sont pilotés par des chercheurs et n'ont pas pour objectif le changement mais plutôt l'amélioration de la qualité du processus qui mènera à la décision de changement selon les principes de la science post-normale que nous avons abordés dans l'introduction de cet ouvrage. Nous proposons de réfléchir à présent sur les modalités de prise en compte du contexte au début des expériences, aux éléments susceptibles de faciliter le passage à la décision ou l'action.

En premier lieu, il ressort des évaluations que, généralement, l'arène d'action investie (ou mise en place) dans le cadre du processus ComMod ne constitue pas la bonne arène de discussion pour aller vers la décision. On se situe à côté de celle-ci, mais on observe systématiquement un apprentissage, une mise en capacité des acteurs pour définir une nouvelle situation d'action pour intégrer ou créer une arène de décision. Quelquefois, lorsque les processus sont intégrés dans la bonne arène pour la décision, cela permet de faire évoluer le contexte social et environnemental, les règles, etc.

Certains projets ont vu leur zone d'intervention s'élargir à d'autres périmètres ou échelons administratifs. L'expérience Nîmes-Métropole s'est étendue à l'ensemble du département du Gard. Plusieurs maires ayant participé au processus ont ensuite mis en place un plan de prévention des risques d'incendie de forêt, et même si leur réflexion était déjà engagée, la mise en situation leur a donné des arguments pour mieux discuter sa mise en œuvre. Dans le processus Lingmuteychu, l'institution de gestion du bassin versant a été créée pour prendre en compte des intérêts des acteurs et des institutions en présence ; l'accord obtenu avec les villages en conflit a été jugé exemplaire et a permis

de l'appliquer aux autres villages. Dans d'autres situations (cas de Radi ou de Nan), l'expérience a été arrêtée du fait de l'absence de volonté de certains acteurs influents du système social de modifier leurs pratiques, ou d'entrer ouvertement en conflit avec les autorités. Dans le cas de Larq'asninchej, le changement de niveau d'organisation sociale a échoué car l'intégration de nouveaux acteurs demandait l'incorporation de nouvelles représentations qui jusque-là étaient issues d'un traitement local du problème.

L'absence ou la réalisation trop sommaire d'une analyse initiale de contexte peuvent se traduire par l'absence de mobilisation d'acteurs clés, de représentants des institutions qu'il est nécessaire d'enrôler pour favoriser le changement social, et une impossibilité d'adopter de nouvelles règles collectives ou techniques. Dans le même temps, l'identification de ces personnes clés ne peut garantir leur implication pour diverses raisons comme cela a été montré dans différentes études (Mae Salaep, Nan, Domino, La Réunion). Parmi celles-ci, plusieurs processus montrent que pour changer, innover, il faut que l'acteur de changement (le mandataire de la démarche, les participants à un des temps collectifs) ait un projet qui permette de préciser clairement, au-delà du diagnostic participatif et des scénarios possibles de changement, le contexte de l'action : quelle action ? Quel statut d'action (légal, etc.) ? À l'intention de qui ? Dans quel cadre relationnel ? Pour agir sur qui ? L'absence de restitution finale et de projets de développement faisant suite au projet d'accompagnement peut frustrer et démobiliser des personnes en donnant l'impression d'un processus inachevé. Dans plusieurs expériences, à partir de l'analyse initiale du contexte et du suivi du processus, il aurait été opportun d'anticiper la suite à donner afin de maintenir motivés les participants sachant que, souvent, les personnes interrogées se sont déclarées prêtes à s'engager dans de nouvelles expérimentations du même type. Une stratégie de sortie aurait pu être précisée dès l'initialisation avec les mandataires et les institutions en place.

Globalement, les processus analysés souffrent d'un défaut d'analyse des structures de gouvernance et d'évaluation des capacités d'arrangement entre institutions décentralisées, locales et nationales. Les conséquences sont de différents ordres :

- insuffisance de prise en compte des différents niveaux d'organisation sociale pour parvenir à des actions concrètes ;
- insuffisance d'identification ou d'implication des acteurs relais ou passerelles entre groupes et niveaux d'organisation pour mobiliser les acteurs ;
- acteurs de changement identifiés *a posteriori* ou non intégrés à la démarche avec ou sans intention de le faire car non impliqués au départ.

Il n'est guère possible, au regard des éléments dont on dispose, de relier plus en détail une action ou un changement à la prise en compte du contexte dans le processus d'une expérience particulière. On peut cependant mentionner que le contexte conditionne la réalisation (ou non) de ces actions (exemple de Méjan où les séances de jeu se sont traduites ensuite par la mise en œuvre d'un plan local d'aménagement concerté).

Conclusion

L'analyse du contexte initial permet de définir le contexte d'intervention et de préciser les conditions et les modalités de mise en œuvre de l'approche ComMod au cours de laquelle prend place un diagnostic collectif autour de la problématique identifiée par le commanditaire et les acteurs locaux. L'analyse du contexte pose, nous l'avons vu,

de nombreuses questions qui ne sont pas spécifiques à la démarche de modélisation d'accompagnement et que nous n'avons pu totalement explorer dans ce chapitre. En quoi une analyse du contexte initial permet-elle de dégager des éléments pertinents pour la démarche ? Jusqu'où approfondir l'analyse du contexte social d'intervention ? Quel que soit le niveau de détail de l'analyse initiale, les réseaux sociaux évoluent, les positions des acteurs changent, les enjeux réels sont susceptibles d'apparaître lors du processus d'interaction des acteurs. Une analyse initiale sommaire qui permet à l'animateur de la démarche de disposer d'un premier référentiel peut sembler suffire. Cependant, au regard des thématiques traitées lors d'un processus ComMod, il apparaît indispensable pour le chercheur, s'il veut comprendre le contexte de son intervention et les enjeux inhérents, d'identifier les dynamiques sociales en cours. La modélisation d'accompagnement, en revendiquant comme objectif général de créer un dispositif de réflexion collective autour d'une problématique donnée, et un dispositif d'apprentissage afin de renforcer la capacité des acteurs à participer à des projets collectifs de gestion des ressources et de leur territoire ne peut faire le silence sur un enjeu de ce type. L'aspiration à contribuer à un changement social ne peut se traduire par une absence de prise en compte des rapports de domination et des jeux de pouvoir. L'oubli ou la prise en compte trop partielle des différenciations sociales et des enjeux locaux de pouvoir crée un terrain favorable à l'expression de manœuvres de récupération ou de manipulation de la démarche par les acteurs en compétition sociale et politique (chapitre 5). Les processus de décision collective sont généralement très dépendants du contexte, contingents du temps, des personnes et moyens disponibles. Aussi toute action ou recherche se doit d'en tenir compte. N'oublions pas que l'enjeu en est la qualité du processus, c'est-à-dire une démarche attentive à la pertinence de son dispositif et de ses résultats au regard des enjeux locaux ; une implication des acteurs leviers en terme de décision ; des lieux de dialogue appropriés ; une possibilité concrète pour chaque participant de peser sur le déroulement du projet ; une absence de décalage important entre l'offre du projet (dans le cas d'un commanditaire institutionnel extérieur à la communauté locale) et les aspirations de la communauté.

Nous l'avons vu, et ce malgré la difficulté de l'exercice, la prise en compte dès l'analyse du contexte initial des jeux d'acteurs suscités par la problématique traitée peut être très utile pour aider l'animateur d'un processus ComMod à mieux appréhender la situation sociale dans laquelle il évolue, à anticiper les effets de son intervention, à en ajuster les modalités et notamment à discerner au mieux qui inviter à participer aux différents ateliers. L'analyse initiale du contexte n'est pas garante de succès mais elle permet d'identifier, notamment les mécanismes politiques et institutionnels, qui au-delà du renforcement de la capacité des acteurs à peser sur les décisions, modifient les règles et les processus de décision et de mobilisation des financements nécessaires à la mise en œuvre des solutions identifiées au cours de l'expérience ou des démarches à venir.

S'il est considéré que la légitimité de l'intervention peut se construire au fil du temps, au cours du processus, la légitimité initiale est souvent déterminante dans le déroulement du projet, ainsi se pose la question cruciale du contexte social d'intervention : qui est le porteur du projet et qui a formulé la demande et la question ? Qui convoque les parties prenantes, et lesquelles ? Sont-elles représentatives d'un groupe social donné ? Comment le chercheur est-il perçu, légitimé par les parties prenantes ? Ces questions ne peuvent être mises en perspective que si le contexte social de l'intervention est suffisamment précisé pour établir des liens de causalité explicative, sinon elles sont vaines. De même,

une réflexion est encore à engager sur la représentativité des participants par rapport à la question posée.

Si l'on considère que les processus de décision en situation complexe se caractérisent par de fortes incertitudes sur les faits et des conflits sur la définition même des problèmes et des enjeux sociaux, comment est-il possible de perfectionner le processus décisionnel en vue d'améliorer la qualité de la décision, sans prendre en considération la situation d'action ? Afin d'améliorer la qualité du processus ComMod, l'analyse initiale du contexte social d'intervention doit permettre de prendre en compte de façon explicite la situation d'action pour :

- que l'équipe ou le chercheur commodien puisse se présenter, expliquer le projet, sensibiliser et mettre en confiance les parties prenantes ;
- clarifier et valider les objectifs initiaux de la démarche ;
- établir un état des lieux, notamment pour pouvoir évaluer le processus en comparant les situations avant, pendant, après ;
- évaluer la faisabilité du projet en termes de risques de mauvaise appropriation de la démarche par certains acteurs ;
- choisir des participants qui ne soient pas étrangers à la situation d'action ;
- valider la pertinence de l'approche dans les processus de décision (arène d'interactions et résultats).

En interrogeant les rapports sociaux, la modélisation d'accompagnement favorise la prise de conscience et l'organisation des responsabilités. Elle facilite la négociation de principes de gestion des ressources par le recueil et le partage d'information, et une mise en discussion des possibilités. Même si la part de la démarche et du contexte est difficile à évaluer dans les résultats et les actions entreprises, les processus ComMod analysés procèdent à différents degrés d'une gestion pluraliste des ressources et des territoires.